

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du 17 février 2020

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - CAGB - La City, 4 Rue Gabriel Plançon - 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 3.1, 4.1, 5.1.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h05

#### Etaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 7.1), Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI (à partir du 5.1), Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 6.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Michel JASSEY, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

#### Etaient absents :

M. Dominique SCHAUSS, M. Yoran DELARUE, M. Serge RUTKOWSKI, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Gilles ORY, M. Thierry MORTON

#### Secrétaire de séance :

Mme Martine DONEY

#### Procurations de vote :

Mandants : A. LORIGUET, P. DUCHEZEAU

Mandataires : F. TAILLARD, E. MAILLOT

## La Rodia – Festival Détonation – subvention exceptionnelle

**Rapporteur** : Jean-Yves PRALON, Vice-Président

**Commission** : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Inscription budgétaire	
	Montant prévu au BP 2020 : 15 000€
	Montant de l'opération : 15 000€

### Résumé :

Le développement du festival Détonation (12 000 spectateurs en moyenne) impose une structuration et un confortement de sa politique de mécénat. Pour soutenir le recrutement par la Rodia d'un cabinet spécialisé, il est proposé de verser à la structure une subvention exceptionnelle de 15 000€.

Du 26 au 28 septembre 2019 a eu lieu sur le site des prés de vaux à Besançon la 7<sup>e</sup> édition du festival Détonation.

Cet événement convivial, propice à la découverte a attiré un public nombreux. Plus de 12 000 spectateurs sont ainsi venus sur 3 jours écouter 39 groupes soit 189 artistes dont 47 musiciens locaux.

Co-construit et développé progressivement au fil des éditions, le festival se structure aujourd'hui autour de 3 axes fondamentaux :

- Une offre musicale exigeante, diversifiée et ouverte à tous les publics faisant la part belle aux artistes locaux et aux arts visuels,
- Un rapport particulier avec le public : dimension participative et immersive via des objets artistiques interactifs, qualité de l'accueil, démarche écoresponsable sur le site,
- Une construction partagée qui allie collectivités, acteurs économiques, associatifs et artistiques.

Au fil des éditions, la Rodia a ainsi développé un festival de rentrée attendu qui participe à l'attractivité du territoire par son rayonnement mais également à son développement économique (83% des dépenses sont réalisées sur le territoire).

Cette croissance pose désormais la question de la gestion du festival. En effet, Détonation est devenu en quelques années un événement qui impacte fortement les ressources humaines et financières de la Rodia. Cet impact croissant a deux origines :

- Le développement des coûts artistiques et de sécurité comme dans tous les festivals
- La prise de risque accrue de la Rodia qui face au succès a développé un événement sans solliciter d'apports publics majeurs.

Le festival représente désormais un tiers du budget de la SMAC (630K€) et fait peser sur elle un risque financier fort alors que la Rodia par nature est déjà soumise à fort risque commercial (50% de recettes propres). Pour rappel, GBM octroie une subvention de 30K€ pour le festival et la Ville de Besançon apporte un soutien technique et en communication évalué à 60K€.

Pour la première fois, en 2019, le festival a généré un déficit de 50K€. Si cette perte a pu être assumée par la SMAC grâce à son fonds de réserve, elle pose néanmoins la question du portage d'un événement dont l'ampleur a dépassé les capacités de la Rodia. Très concrètement, une édition ratée du festival provoquerait des pertes que la Rodia ne pourrait assumer sans grandement réduire sa saison ou sans solliciter lourdement les collectivités.

Détonation est en quelque sorte devenu trop lourd et menace désormais l'activité de la Rodia. Un arrêt du festival n'étant pas souhaitable, une réflexion a été menée entre les partenaires publics. La conclusion des réflexions est qu'au-delà d'une étude de moyen terme sur la manière de porter le festival, une réduction des apports financiers propres de la Rodia au festival doit être engagée dès 2020. Pour cela, des demandes de financements ont été adressées aux collectivités. Dans un contexte budgétaire contraint, la Ville de Besançon et GBM plutôt que d'accroître leur soutien direct à la manifestation ont souhaité qu'un nouvel accroissement de ses ressources en mécénat soit engagé.

Pour ce faire, la Ville et GBM verseront ainsi une subvention exceptionnelle de 15 000€ chacune pour soutenir le recrutement par la Rodia d'un cabinet spécialisé dans la recherche de mécénat.

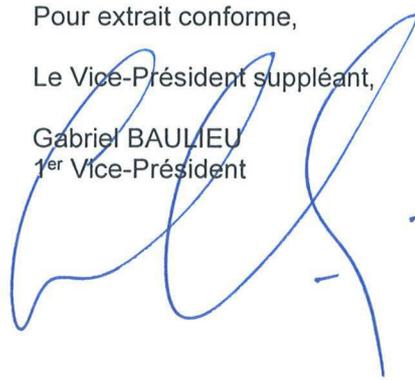
***Mmes E. MAILLOT (2) et F. PRESSE et M. P. CURIE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.***

**A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle à la Rodia de 15 000€ pour le recrutement d'un cabinet spécialisé dans la recherche de mécénat.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 4